



Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion de décembre 2003



Le Comité d'évaluation des médicaments (CEM) de ESI Canada passe mensuellement en revue tous les avis de conformité que Santé Canada émet pour de nouveaux médicaments, afin de s'assurer du rôle thérapeutique de ces médicaments ainsi que des répercussions qu'ils peuvent avoir sur le secteur des tiers payants privés. L'information sur le prix est disponible lors de la mise en marché du médicament. Toutefois, lorsque Santé Canada approuve un médicament, il est impossible de se le procurer d'emblée. Nous offrons le présent bulletin à nos clients du secteur de l'assurance à titre de service à valeur ajoutée et espérons qu'ils le jugeront instructif, pertinent et utile.

**Redéfinir la
gestion des
prestations de
soins de santé**

Nouveaux médicaments :

Eligard [E-li-gard] (acétate de leuprolide dosé à 10,2 mg et 28,2 mg), de Sanofi-Synthelabo Canada Inc., est offert en seringues pré-remplies pour injection sous-cutanée. Les Laboratoires Abbott Ltée offrent également un médicament à base d'acétate de leuprolide, commercialisé sous l'appellation Lupron Depot. Toutefois, Eligard est administré par voie sous-cutanée plutôt qu'intramusculaire, ce qui rend l'injection moins douloureuse. Eligard est employé pour le traitement palliatif (soulagement des symptômes) du cancer de la prostate au stade avancé. Le cancer de la prostate affecte un homme sur huit et se manifeste le plus souvent chez les sujets âgés (86 % de tous les cas s'observent chez des hommes de plus de 60 ans). Environ 20 % des nouveaux cas sont diagnostiqués alors que la maladie est déjà à un stade avancé. Eligard coûte approximativement 3 800 \$ par année, soit 12 % de moins que les traitements actuels (p. ex., Lupron Depot). Lupron Depot représente environ 0,22 % des dépenses totales en médicaments selon la base de données d'ESI Canada. Nous estimons qu'Eligard n'aura qu'un impact minimal sur les régimes d'assurance médicaments des employeurs étant donné qu'il pourrait permettre des économies en comparaison des traitements actuels.*

Paxil CR [Pa-ksil CR] (paroxétine dosée à 12,5 mg et 25 mg), de GlaxoSmithKline Inc., est offerte sous forme de comprimés oraux à libération contrôlée. Il s'agit d'une nouvelle préparation de paroxétine comportant les mêmes indications (dépression, trouble panique), la même posologie (une fois par jour) et la même efficacité que le produit à libération immédiate actuellement sur le marché (Paxil et génériques). La principale différence est que Paxil CR a été associé à une plus faible incidence de nausées durant les premières semaines du traitement comparativement à Paxil. En outre, lors des essais cliniques, les patients sous Paxil CR ont été moins nombreux à cesser leur traitement en raison des effets secondaires que les patients sous Paxil. Les équivalents génériques de Paxil ont fait leur entrée sur le marché canadien en novembre 2003, mais ils ne peuvent pas être substitués d'emblée à Paxil CR (non interchangeable) en raison de ses différences sur les plans de la préparation et des teneurs. Paxil CR a été lancé le 5 janvier 2004 et son prix selon la liste du fabricant est de 1,63 \$ et 1,74 \$ respectivement pour les comprimés dosés à 12,5 mg et 25 mg. Le prix des comprimés de paroxétine générique dosée à 20 mg, teneur la plus courante pour le traitement de la dépression, est d'environ 36 % inférieur à celui du comprimé de Paxil CR dosé à 25 mg. La paroxétine occupe le quatrième rang en termes de coûts des ingrédients selon la base de données d'ESI Canada, représentant environ 1,9 % des dépenses totales en médicaments. Nous estimons que la majeure partie des ordonnances de paroxétine ne viseront pas Paxil CR. Par conséquent, ce médicament aura un impact minimal sur les régimes d'assurance médicaments des employeurs.*

Volume 6
n° 1

14 jan.
2004



ESI CANADA®

www.esi-canada.com



Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion de décembre 2003

page 2



*Redéfinir la
gestion des
prestations de
soins de santé*

Nouvelle indication :

Integrilin [In-te-gri-lin] (eptifibatide dosé à 0,75 mg/ml et 2 mg/ml), de Millennium Pharmaceuticals Inc., est offert sous forme de solution injectable par voie intraveineuse. Il s'agit d'une nouvelle indication pour le traitement des patients qui doivent subir une intervention coronarienne percutanée (procédure en vue d'augmenter le flux sanguin des vaisseaux du cœur). L'indication antérieure concernait les patients atteints d'angine instable (douleur à la poitrine) ou manifestant des symptômes d'infarctus du myocarde (crise cardiaque). Integrilin est un médicament destiné aux hôpitaux, cette nouvelle indication n'aura donc aucun impact sur les régimes privés d'assurance médicaments.**

*** Impact minimal :**

1. Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché, et ce médicament deviendra probablement l'un des nombreux agents indiqués pour la même affection (p. ex., répartition différente des parts du marché).
2. Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché et l'utilisation de ce nouveau médicament sera limitée en raison de son rôle thérapeutique, de la place qu'il occupe par rapport aux autres médicaments ou, de la prévalence de l'affection qu'il sert à traiter.

****Aucun impact :**

1. Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché, et ce médicament deviendra probablement l'un des nombreux agents indiqués pour la même affection (p. ex., répartition différente des parts du marché).

Auteur : Johnny Ma, B.Sc.Pharm.
Rédacteur en chef : Steve Semelman, Pharm.D.

Volume 6
n° 1

14 jan.
2004



ESI CANADA®

www.esi-canada.com